



MISSION PERMANENTE DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI

AUPRÈS DES NATIONS UNIES

111 East 69th Street, New York, N.Y. 10021

Tel: (212) 737-4150 • Fax: (212) 472-3778

E-mail: malionu@aol.com

Website: www.un.int/mali

INTERVENTION

**DE SON EXCELLENCE MONSIEUR MOCTAR OUANE
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE DEVANT LA
65ème SESSION DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE
L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES**

(Seul le texte prononcé fait foi)

111 EAST 69TH STREET
NEW YORK, N.Y.
10021

New York, le 28 septembre 2010

Monsieur le Président,

C'est pour moi un grand privilège et un insigne honneur de m'adresser à cette auguste assemblée, au nom du Président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, qui, en raison d'un calendrier particulièrement chargé du fait de la commémoration du cinquantenaire de l'indépendance du Mali, n'a pu être parmi nous aujourd'hui.

Cependant, il m'a expressément chargé de vous transmettre ses sincères salutations ainsi que ses vœux de plein succès aux travaux de la présente session.

Je voudrais saisir cette occasion pour adresser les chaleureuses félicitations de la délégation du Mali à Son Excellence Monsieur Joseph DEISS pour son élection à la présidence de la 65^{ème} session de l'Assemblée générale.

Cette élection constitue, certes, un hommage rendu à ses éminentes qualités professionnelles, mais traduit également la reconnaissance unanime par la communauté internationale de l'engagement de son pays, la Suisse, en faveur des idéaux de notre Organisation.

A cet égard, je tiens à lui témoigner l'appui constant de ma délégation dans l'accomplissement de son mandat.

Qu'il me soit permis également d'exprimer notre haute appréciation à son prédécesseur, Dr. Ali Abdussalam TREKI, pour son profond dévouement et la manière remarquable dont il a dirigé les travaux de la soixante-quatrième session de l'Assemblée générale.

De même, je voudrais saluer le Secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, pour ses efforts constants et son engagement en faveur de la réalisation des objectifs de notre Organisation.

Monsieur le Président,

Le 28 septembre 1960, quelques jours seulement après la proclamation de son indépendance, mon pays, le Mali, devenait membre de l'Organisation des Nations Unies.

Aujourd'hui, 28 septembre 2010, cinquante ans après, jour pour jour, je voudrais, à cette même tribune, réaffirmer, avec force et conviction, l'engagement de la République du Mali à promouvoir les principes et idéaux de la Charte, établir des relations amicales avec toutes les nations du monde, promouvoir la coopération internationale et contribuer à l'avènement d'un monde de paix, de justice et de progrès.

Aujourd'hui, certes, un Mali nouveau est en marche.

Sous la direction du Président Amadou Toumani TOURE, ce Mali nouveau réalise des progrès continus pour son développement et le mieux-être de son peuple, consolide chaque jour davantage les acquis d'une démocratie apaisée dont l'exemplarité est saluée à travers le monde, et renforce de plus en plus sa présence en Afrique et sur la scène internationale.

Aujourd'hui, 28 septembre 2010, ici et maintenant, j'apporte aux peuples du monde, aux gouvernements des pays amis, aux partenaires au développement du Mali, le salut et les remerciements de mon pays, et leur renouvelle la solidarité et l'engagement de la République du Mali dans notre quête commune d'un monde meilleur.

Monsieur le Président,

Notre débat général s'ouvre opportunément sur le thème de la réaffirmation du rôle central de l'Organisation des Nations Unies dans la gouvernance mondiale.

A cet égard, le Mali réitère, d'emblée, sa foi en la capacité de notre Organisation de jouer un rôle catalytique dans le cadre du processus de démocratisation de la gouvernance mondiale.

Dans cette perspective, mon pays, le Mali, continuera de plaider pour une réforme de l'architecture financière et économique mondiale, seule manière d'éviter l'occurrence de crises encore plus profondes.

De même, le Mali considère qu'une représentation juste et équitable de toutes les régions du monde doit être assurée au sein de notre Organisation, notamment à travers la réforme du Conseil de sécurité.

A cet égard, le Mali réaffirme son adhésion au Consensus d'Ezulwini et à la Déclaration de Syrte adoptée par les Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, et appuie pleinement la revendication de l'Afrique de deux sièges permanents et de cinq sièges non permanents.

Le Conseil ainsi réformé refléterait mieux les réalités géopolitiques du monde actuel contribuant ainsi à réparer l'injustice historique faite à l'Afrique, seule région du monde ne disposant pas d'un siège permanent au Conseil de sécurité.

Dans la même veine, le Mali continuera d'œuvrer, de concert avec tous les autres Etats membres, au renforcement de l'efficacité du rôle du Conseil et à la revitalisation de l'Assemblée générale.

Monsieur le Président,

A seulement cinq ans de l'échéance de 2015 fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et malgré les efforts inlassables déployés par de nombreux pays en développement, des millions de personnes à travers la planète attendent toujours la traduction en actes concrets de la Déclaration du millénaire.

La Réunion plénière de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui vient de s'achever aura été une occasion utile pour les Chefs d'Etat et de Gouvernement d'évaluer les progrès enregistrés dans divers domaines, de tirer les enseignements des meilleures pratiques et de définir les perspectives visant à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015.

Pour sa part, la République du Mali s'est résolument engagée à réaliser de façon durable les objectifs du Millénaire pour le développement à travers l'adoption d'un Plan décennal 2006-2015 et la mise en œuvre du Cadre stratégique de croissance et de réduction de la pauvreté (CSCR) et du Projet de développement et social (PDES), qui mettent l'accent, notamment, sur l'agriculture et la sécurité alimentaire, l'éducation et la santé.

Du haut de cette tribune, je voudrais inviter la communauté internationale à accompagner nos efforts dans l'application de ces différentes politiques de développement économique et social du Mali, tant nous sommes encouragés par les résultats des stratégies précédentes.

C'est qu'en effet, la mise en œuvre de ces stratégies a permis de faire passer le taux brut de scolarisation de 64% en 2002 à 80% en 2008. Celui de la mortalité des enfants de moins de cinq ans, qui était de 229 pour mille en 2001, a été réduit à 191 pour mille en 2006 tandis que la prévalence du VIH/sida, qui était de 1,7% en 2001, a été ramenée à 1,3% en 2006.

A cet égard, le Mali considère qu'il est primordial d'accélérer la mise en œuvre des engagements souscrits lors des grandes conférences internationales, notamment celles de Monterrey sur le financement du développement, de Bruxelles sur les Pays les moins avancés, de la Barbade sur les petits Etats insulaires en développement et d'Almaty sur les pays en développement sans littoral.

Monsieur le Président,

Les changements climatiques constituent, assurément, l'un des défis majeurs actuels qui préoccupent la communauté internationale. Aujourd'hui plus que jamais, la survie de notre planète se trouve menacée par des calamités naturelles causées par ce phénomène qui affecte gravement les conditions de

vie dans les pays en développement comme le mien, à travers, en ce qui concerne le Mali, l'avancée du désert, l'ensablement du fleuve Niger, la détérioration de l'écosystème, la réduction de la période hivernale et la mauvaise répartition des pluies.

C'est pourquoi, le Mali ne ménagera aucun effort pour apporter sa modeste contribution à la recherche d'un accord global et contraignant sur le changement climatique.

Dans le même ordre d'idées, mon pays abritera, en novembre 2010, un Forum régional sur le développement durable.

Monsieur le Président,

La pandémie du SIDA, qui continue à hypothéquer les efforts de développement dans de nombreux pays, constitue aussi l'une des plus grandes menaces à la survie de l'espèce humaine ainsi qu'à la sécurité globale dans le monde.

Conformément aux Déclarations d'Abuja sur le VIH-SIDA, la tuberculose et autres maladies infectieuses connexes (2001 et 2006), de l'Engagement de Brazzaville pour un accès universel au traitement en Afrique ainsi que de la Déclaration de Lomé sur le VIH-SIDA, le Mali a entrepris un vaste programme de réforme multisectorielle tant au plan institutionnel qu'opérationnel.

Ce programme fait obligation à tous les secteurs, notamment public, privé et société civile, de mieux s'organiser, de mieux gérer les activités de lutte contre le sida, de produire des résultats et de rendre compte à la nation.

Monsieur le Président,

Les menaces transnationales nouvelles que constituent le trafic de drogues, d'armes, d'êtres humains et le terrorisme compromettent dangereusement la paix et la sécurité internationales.

Comme je l'ai souligné à la deuxième revue de l'Assemblée générale sur la stratégie antiterroriste mondiale de l'ONU, le 8 septembre 2010, le Mali s'est doté d'une nouvelle stratégie pour lutter contre l'insécurité et le terrorisme.

Cette nouvelle stratégie vise, d'une part, à renforcer les capacités nationales, à travers la mise en œuvre d'actions vigoureuses en matière de sécurité et de développement communautaire, et, d'autre part, à promouvoir une coopération régionale efficace avec l'engagement solidaire des Etats de la région sahélo-saharienne et l'appui de la communauté internationale.

Participe de cette dynamique, l'initiative du Président de la République du Mali, Son Excellence Monsieur Amadou Toumani TOURE, d'organiser au Mali une Conférence sur la paix, la sécurité et le développement dans la région sahélo-saharienne.

Monsieur le Président,

Le maintien de la paix et de la sécurité internationales est et demeure une des préoccupations majeures de la communauté internationale. Sans la paix, il ne saurait y avoir ni développement ni prospérité. C'est pourquoi, le Mali demeure fermement attaché aux idéaux de paix et de stabilité aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de ses frontières.

A cet égard, nous nous félicitons des progrès enregistrés dans les domaines de la reconstruction et de la réconciliation nationale, de la consolidation de la paix et du processus de transition démocratique, notamment en Guinée Bissau, en République de Guinée, en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo.

Au Moyen-Orient, tout en réaffirmant notre solidarité agissante avec le peuple frère palestinien dans sa lutte courageuse pour la création d'un Etat indépendant et souverain avec comme capitale Al-Qods Al-Sharif, nous suivons avec une attention soutenue l'évolution de la situation dans cette partie du monde, et continuerons d'appuyer les résolutions pertinentes des Nations Unies y relatives.

De même, je voudrais réitérer notre solidarité au peuple frère d'Haïti dans son œuvre de reconstruction du pays, et témoigner notre profonde sympathie aux victimes de phénomènes naturels qui ont endeuillé la Chine, l'Inde, le Pakistan, la Russie et d'autres pays, notamment africains.

Monsieur le Président,

Des millions de personnes à travers le monde continuent de placer leur espoir en l'ONU. En tant que communauté des nations, nous n'avons pas le droit de les décevoir !

Nous avons l'obligation de garantir aux générations futures un développement durable qui les préserverait du fléau de la guerre.

Je vous remercie de votre aimable attention.